Source : latribune.fr, 18/06/2015

Nouvel incubateur de Truffle Capital: l'écosystème français des fintech se structure

La société de capital-risque Truffle Capital a lancé le premier incubateur français de fintech, mercredi 17 juin. Une initiative soutenue par Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat chargée du numérique.

Innovation numérique : un nouvel incubateur au cœur de Paris Durant deux ou trois ans, le temps d'être capables de voler de leurs propres ailes, les jeunes pousses incubées au sein de Truffle Fintech Incubator bénéficieront d'un soutien financier et de conseils d'experts en marketing, en juridique, etc... (Crédits : Décideurs en région)

Le tout jeune secteur des fintech françaises est en train de se constituer en filière à part entière. Il y a moins d'une semaine, le 11 juin, ces startups spécialisées dans les technologies financières créaient leur propre association, France Fintech, afin de faire entendre leur voix auprès des régulateurs, des pouvoirs publics et des acteurs historiques de la finance. Mercredi 17 juin, ce petit monde a fait un pas supplémentaire dans sa structuration, avec le lancement du premier incubateur dédié aux jeunes pousses de la finance digitale.

Il s'agit plus précisément d'une initiative de la société de capital-risque Truffle Capital, soutenue par Axelle Lemaire, la secrétaire d'Etat chargée du numérique. Truffle Fintech Incubator, c'est le nom de cette couveuse d'entreprises, abritera cinq à six startups dans les locaux de Truffle Capital, au 5, rue de la Baume, dans le 8e arrondissement de Paris, en plein quartier des affaires. Une adresse très chic, pour laquelle les fintech incubées signeront un bail "ultra-flexible, au mois le mois", rassure Bernard-Louis Roques, directeur général et co-fondateur de Truffle Capital.

Des startups de maturités différentes

Durant deux ou trois ans, le temps d'être capables de voler de leurs propres ailes, les jeunes pousses bénéficieront d'un soutien financier de la part de Truffle, ainsi que des conseils d'experts dans les domaines du marketing, de la réglementation ou bien encore du juridique. A noter que cette durée d'incubation de deux à trois ans n'est qu'une moyenne, Truffle étant décidée à accueillir aussi bien de très jeunes fintech que des sociétés plus matures. Parmi les quatre premières startups incubées figurent PayTop, qui fut le premier investissement de Truffle dans les fintech, et Wizypay, représentatives de ces deux extrêmes.

La première, spécialisée dans le transfert d'argent en ligne et la livraison de devises à domicile, revendique déjà 55.000 clients et un volume d'activité de 14 millions d'euros à la fin 2014. La seconde, qui a pour ambition de "révolutionner le marché des cartes-cadeaux", n'en est, elle, qu'à ses débuts. Un mélange des genres qui a pour but de favoriser "les échanges d'expériences, de compétences entre les fintech, afin de créer un véritable écosystème", explique Bernard-Louis Roques.

Les places ne sont pas encore prises pour le leadership de la fintech

L'objectif ultime étant que les startups françaises se créent une place sur l'échiquier mondial de la finance digitale.

"Il n'y a aucune raison que le leadership dans ce domaine revienne à New York ou à Londres. L'industrie des fintech est relativement nouvelle, les places ne sont pas encore prises et, si Paris possède moins de capacité que New York et Londres pour recruter à l'international, nous disposons en revanche de très solides compétences techniques", martèle Bernard-Louis Roques. "La France a tous les atouts pour réussir, et notamment (...) ses ingénieurs, développeurs et mathématiciens, reconnus dans le monde entier", renchérit Axelle Lemaire. Mais le talent ne suffit pas, la réglementation représente un autre élément-clé de compétitivité dans un secteur comme la finance.

Des pouvoirs publics pleins de bonnes intentions

Or, "en France, la réglementation commence à évoluer en faveur des fintech, mais la place de Paris doit accélérer, sinon les acteurs britanniques du secteur s'empareront des acteurs français. Au Royaume-Uni, les régulateurs sont plus pragmatiques et mettent tout en œuvre pour favoriser l'essor des fintech", expliquait récemment à La Tribune Philippe Gélis, l'un des cofondateurs - français - de la fintech londonienne Kantox.

Qu'à cela ne tienne, Axelle Lemaire a promis que "les pouvoirs publics (seraient) au rendez-vous de cette transformation fondamentale" que représentent les fintech pour l'industrie bancaire. Geoffroy Roux de Bézieux, vice-président du Medef et qui a récemment investi 500.000 euros dans la plateforme de "crowdlending" Credit.fr, a une doléance toute trouvée : que la réglementation du crowdfunding évolue afin de permettre aux épargnants de prêter plus de 1.000 euros par projet, "un seuil qui constitue un véritable frein" pour le financement des TPE et des PME par la foule.